



Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL SITUATION – COVID-19



Pour toute information concernant le COVID-19 (coronavirus) :

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

SERVICES MUNICIPAUX



Le conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel souhaite mettre toutes les mesures en place afin de préserver la santé, la sécurité ainsi que le bien-être de ses citoyens et de ses employés municipaux en cette période de crise. Pour cette raison, toutes les infrastructures municipales sont présentement fermées aux citoyens.

SERVICES MUNICIPAUX:

Le bureau municipal sera fermé aux visiteurs à compter du lundi 23 mars 2020 pour une période indéterminée. Les employés municipaux demeureront disponibles pour répondre à vos appels téléphoniques et vos courriels. Les employés des travaux publics maintiendront les services essentiels et répondront aux appels d'urgence.

TAXES MUNICIPALES :

Les taux d'intérêt sur les montants en souffrance pour les comptes de taxes municipales seront suspendus à compter du 18 mars 2020 (taux à 0%), et ce jusqu'à l'adoption d'une résolution abrogeant cette décision. Un communiqué public sera alors publié afin d'informer les citoyens. La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel souhaite apporter toute l'aide possible à ses citoyens en cette période de crise, et le conseil ne désire pas que le paiement des taxes municipales devienne une inquiétude pouvant brimer le bien-être de ses citoyens.

Nous vous remercions de votre compréhension, et nous demeurons à l'écoute des citoyens dans cette situation exceptionnelle.

Pour plus d'informations, consultez notre site web au www.saintevoireresorel.qc.ca



ALERTES AUX CITOYENS

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel tient à vous rappeler l'importance de vous inscrire au système automatisé d'alertes aux citoyens. Pour compléter votre inscription, vous pouvez le faire en quelques minutes sur notre site web au :

www.saintevoireresorel.qc.ca
dans la section alertes
municipales ou nous contacter
au 450-782-3111.

ALERTES MUNICIPALES

Soyez informé
immédiatement
quand ça compte !

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

**NOUVEAU
SERVICE
GRATUIT**

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL

avis d'évaluation, interruption de l'eau potable, avis d'urgence, incendie, placement de terrain, vote local, avis important

**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT !**

sainte-victoire-de-sorel.alertesmunicipales.com • 450 782-3111



Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL SITUATION – COVID-19



SERVICES AUX AÎNÉS

Plusieurs services sont en place pour les aînés :

Popote roulante

Les citoyens de 60 ans et plus qui résident dans la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel peuvent bénéficier des services de popote roulante en milieu rural offerte par le Carrefour communautaire l'Arc-en-ciel. Le service consiste en la livraison d'un repas chaud au coût de 7 \$, comprenant une soupe, un repas et un dessert.

Les menus sont disponibles en ligne sur le site de la MRC de Pierre-De Saurel.

Pour information, communiquez avec un responsable au 450 785-2874 ou au numéro sans frais 1 844 440-2874. Il est aussi possible de les joindre par courriel à carrefourarcenciel@videotron.ca.

Travailleuse de milieu auprès des aînés

Les services sont maintenus sauf pour les visites à domicile. Francine Laplante est joignable au :

450 881-7017, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Les aînés sont invités à la contacter pour discuter afin de briser l'isolement ou pour demander de l'information en lien avec les différents services offerts dans la région. Ils peuvent également lui confier des commissions pour les besoins essentiels.

Pour plus d'informations, consultez le site de la MRC de Pierre-De Saurel au www.mrcpierredesaurel.com ou contactez-nous au : 450-782-3111



RECOMMANDATIONS – SANTÉ

Voici les dernières mesures et directives du gouvernement :

- Toussez dans votre coude, jetez vos mouchoirs et **LAVEZ VOS MAINS**;
- Maintenir une distance sécuritaire en public (1 mètre, ou 2 mètres si présence de symptômes);
- Les personnes âgées de 70 ans et plus doivent rester à leur domicile autant que possible;
- Aucun déplacement non essentiel d'une région à une autre;
- Fermeture de plusieurs lieux publics et de rassemblement.

Par mesure de prévention, la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel a procédé à la fermeture des infrastructures municipales suivantes:

- la Maison de jeunes « le Re-Pairs »
- la bibliothèque municipale
- l'édifice municipal (510 rang Sud)
- le centre récréatif Lemay-Tellier

SÉCURITÉ CIVILE – AIDE D'URGENCE



Vous vivez des moments difficiles (perte d'emploi, difficultés financières, confinement et manque de ressources, etc.)? La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel demeure à l'écoute de ses citoyens en cette période de crise. Cette mesure est confidentielle et sécuritaire.

Communiquez avec nous au : 450-782-3111 poste 232